Image not found or type unknown

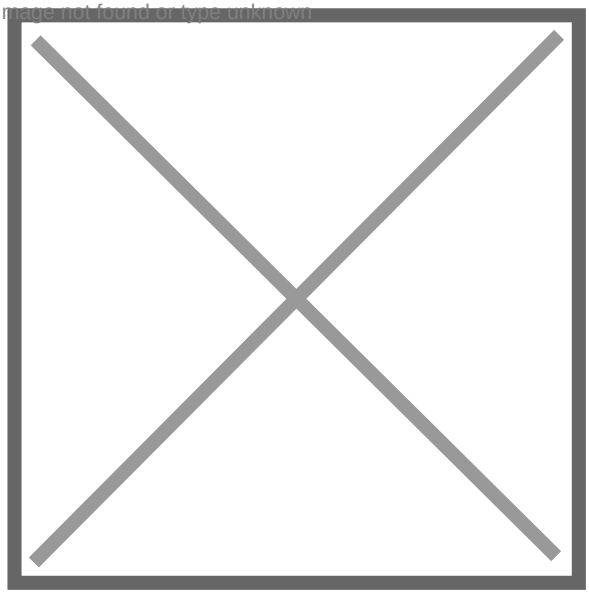

Carte grise barrée delai depassé

Par **niniste**, le **19/07/2013** à **11:43**

Bonjour

Je dois acheter un vehicule à un particulier mais il a deja barré sa carte grise au 02/05/13 avant qu'elle ne parte chez son copain garagiste qui doit la retaper avant que je la prenne.

Normalement je dois avoir cette voiture la semaine prochaine

le delai d'un mois est donc depassé pour pouvoir rouler avec

peut on mettre la date de cession réelle de la semaine prochaine sur le certificat de cession ou ca doit etre le 02/05/13 comme sur la carte grise barrée ?

Si je fais une demande de carte grise à la prefecture par courrier en gardant le coupon detachable les policiers ne peuvent pas savoir que le delai d'un mois de la carte grise est depassée ?

si je roule comme ca qu'est ce que je risque ?

merci de votre aide

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés